

Daniel Bacquelaine, ministre des Pensions (MR)

«Tout le monde doit travailler jusqu'à 67 ans? Je n'ai jamais dit cela»

LES PHRASES CLÉS

«Je ne veux pas qu'on laisse penser qu'on développe le 2^e pilier parce qu'on n'a plus confiance dans le 1^{er} pilier, ce n'est pas la vérité.»

«Le travail, ce n'est pas la chose horrible à laquelle il faut à tout prix échapper le plus tôt possible.»

«La spéculation n'est pas quelque chose qui doit être encouragé, au contraire.»

«Je ne suis pas antisyndicaliste, je comprends qu'on exprime des revendications. [...] mais ici on dépasse les bornes.»

INTERVIEW

NATHALIE BAMPS

Au lendemain de l'approbation par le gouvernement de l'accord social du G10 sur les pensions complémentaires, Daniel Bacquelaine est un homme heureux. Il en profite pour revenir sur les dossiers chauds de l'actualité.

L'accord social approuvé par le gouvernement, c'est un soulagement?

Je me réjouis que la concertation sociale ait pu aboutir, c'est un signal fort. Nous avons décidé de suivre l'accord, mais il va maintenant falloir passer à la phase législative. Et les partenaires sociaux doivent poursuivre le travail sur les aspects «chômage».

Les syndicats ont jugé que vu les bénéfices des assureurs, on pourrait proposer des taux plus élevés. Que répondez-vous?

Il y a des règles prudentielles pour les compagnies d'assurances et les fonds de pension. Elles visent à permettre à la fois des rendements intéressants et une sécurité. Ces règles doivent être respectées. Cette sécurité, c'est aussi dans l'intérêt des travailleurs.

Comment va-t-on arriver à l'objectif de 3% de la masse salariale pour le 2^e pilier (pension complémentaire au niveau de l'entreprise ou du secteur)?

C'est un objectif que l'on s'est fixé pour la fin de la législature. On doit passer de 75 milliards de réserves à 200 milliards. C'est indispensable si l'on veut maintenir le pouvoir d'achat des pensionnés demain. Si on récupère de la marge pour les hausses salariales lors du prochain accord interprofessionnel,

il faudra sans doute essayer d'orienter une partie vers le 2^e pilier.

N'est-ce pas contradictoire de dire qu'il faut compter sur les 2^e et 3^e piliers (pension complémentaire volontaire sur base individuelle) pour assurer sa pension, mais en même temps d'en diminuer les avantages?

Cela reste attractif! Il y a un avantage fiscal sur les primes du 2^e pilier. Et malgré la baisse de déductibilité à 30% des assurances-pensions sous la législature précédente, tout le monde est resté dans le 3^e pilier. Attention, je ne veux pas qu'on laisse penser qu'on développe le 2^e pilier parce que l'on n'a plus confiance dans le 1^{er} pilier, ce n'est pas la vérité. Toutes les mesures que l'on prend sont faites pour stabiliser voire augmenter les pensions du 1^{er} pilier.

Le 1^{er} pilier (la pension légale) est sauvé? Il est renforcé et il reste pas mal de réformes dans le pipeline: l'harmonisation des régimes, le débat sur les métiers lourds.

Mais vous ne dites pas «sauvé»... Parce que je n'ai jamais considéré que le 1^{er} pilier n'était pas sûr. Si l'on n'avait rien fait, oui il y avait un risque, j'ai toujours entendu mes prédécesseurs dire qu'on allait dans le mur. Mais il ne suffisait pas de le dire, il fallait prendre les réformes nécessaires. Et je constate que depuis qu'on a voté les 67 ans, la majorité des gens considère que c'était logique, qu'il fallait le faire.

Il y a eu 100.000 personnes dans la rue pour contester (aussi) cette mesure... Et plus de 10 millions n'y étaient pas.

Mais vous comprenez que certains acceptent mal de travailler jusqu'à 67 ans?

Oui, parce qu'il y a beaucoup de désinformation, et elle crée de l'angoisse. Dire que les enseignants vont devoir travailler 5 ou 6 ans de plus, ce n'est pas vrai. Dire que les pensions vont diminuer, c'est faux. Les réformes créent toujours de l'inquiétude. Notre rôle,

c'est d'être le plus pédagogique possible.

Mais tout le monde va devoir travailler jusqu'à 67 ans, c'est une réalité?

Non, c'est de la désinformation. Je n'ai jamais dit cela. Oui, tout le monde va devoir travailler plus longtemps. J'assume cela. Très clairement, il faut faire remonter la moyenne de l'âge de départ à la retraite. On est à 59,5 ans, il faut arriver à 63,5 ans (moyenne UE). Mais pour le moment, seulement 10% des gens travaillent jusqu'à 65 ans. Si l'on veut permettre aux gens qui ont des métiers lourds, qui ont commencé à 16 ans, qui sont en mauvaise santé, de partir tôt, il faut que d'au-

tres travaillent jusqu'à 67 ans si on veut atteindre la moyenne de 63,5 ans. Pour moi,

c'est cela l'expression de la solidarité.

Et il faudra aller plus loin dans l'avenir? Jusqu'à 70 ans?

Aujourd'hui, je ne vais sûrement pas le dire! Mais clairement, les modèles de société sont appelés à évoluer. On n'est pas des stakhanovistes, ce n'est pas le travail pour le travail. Le travail est une valeur, ceux qui n'en ont pas sont d'ailleurs malheureux. Mais ce n'est pas la chose horrible à laquelle il faut à tout prix échapper le plus tôt possible. C'est plus que cela, et cela fait partie de la vie.

On va définir la pénibilité du travail. Sur quels critères?

Il y a des critères évidents: le travail de nuit, le travail en pause, le travail lourd physiquement. Mais ce sont les partenaires sociaux qui doivent le définir et faire des propositions. Le politique, lui, doit voir si c'est compatible sur le plan budgétaire.

Peut-on déjà dire qu'une infirmière, un policier, un ouvrier de la construction ne devront pas travailler jusqu'à 67 ans?

Vous, vous pouvez sans doute le dire... (rires) Il existe déjà des systèmes de congés préalables à la pension. On vient d'en instaurer un pour les policiers, il en existe pour les enseignants, les pompiers. Il y a des conventions particulières dans certains métiers, les infirmières peuvent par exemple faire du temps partiel à partir d'un certain âge.

Il y a deux semaines, le gouvernement a finalisé le tax shift, vous vous retrouvez?

Il est particulièrement ambitieux, 8 milliards d'euros, ce ne sont pas des mesurette. Il y a la baisse des charges, le plan PME, l'accès au crédit, l'évolution positive du pouvoir d'achat. On donne la possibilité d'augmenter le salaire net jusqu'à 140 euros par mois!

N'aurait-il pas fallu un signal plus fort?

Je crois que le signal est extrêmement fort! 100 euros net par mois en moyenne, c'est une mesure forte qui booste le pouvoir d'achat. Mais comme dans toute réforme, il a fallu tenir compte des contraintes budgétaires. On doit revenir en dessous des 3% de déficit structurel. Il faut en tenir compte.

Mais le saut d'index, les hausses de TVA, d'accises n'annulent-ils pas tout cela?

On est de nouveau dans la désinformation. La hausse de la TVA sur l'électricité, c'est 105 euros de supplément par ménage par an, soit à la grosse louche 5 euros par mois par personne. On est très loin des 100 euros par mois en moyenne de hausse de pouvoir d'achat. Idem pour les accises, on est à quelques euros de hausse...

34 millions de taxation de la spéculation, c'est une grosse mesure?

C'est un message, et en politique il faut des messages. On favorise plutôt les investisse-

ments dans l'économie réelle et dans l'économie à long terme. La spéculation n'est pas quelque chose qui doit être encouragé, au contraire.

Pourtant, taxe-t-on vraiment la spéculation? Finalement, n'est-ce pas de nouveau la classe moyenne qui paie?

Je ne suis pas d'accord, je ne pense pas que ce soit la classe moyenne qui achète des actions pour les revendre le mois qui suit... La réforme de l'IPP, elle, profite à la classe moyenne...

Mais la taxe ne touche que les particuliers! Sur les revenus du capital, il y a aussi la taxe sur les opérations de Bourse, la taxe sur les montages financiers étrangers (Caïman), il y a 500 millions prévus contre la fraude fiscale, il y a la hausse du précompte mobilier... On doit aussi sauvegarder la capacité d'investissements dans notre pays, et l'attractivité des capitaux, il faut être prudent

par rapport à ce que l'on fait.

Les dérapages lors de la grève de la FGTB à Liège, qui se soldent par le décès d'une touriste, vous en pensez quoi?

Je ne suis pas antisindicaliste, je comprends qu'on exprime des revendications, que l'on puisse manifester. Je pense que les syndicats jouent un rôle nécessaire dans notre pays. Je suis attaché au droit de grève, et aussi au droit au travail, et il faut les rendre compatibles. Mais ici on dépasse les bornes. L'obstruction des voies publiques et la dégradation des biens collectifs sont inacceptables. Je crains que les dirigeants de la FGTB ne soient devenus otages d'une frange extrémiste. Si ce type d'action devait se perpétuer, je pense que cela pose la question de la responsabilité juridique des syndicats.

Quand Marc Goblet dit qu'il ne condamne pas les travailleurs mais les mesures du

gouvernement, vous vous sentez visé?

Il se trompe fondamentalement. On peut condamner les décisions du gouvernement, ok. Mais cela n'a rien à voir avec l'acceptation ou non de dérapages qui sont des voies de faits, de la violence. On peut très bien à la fois condamner des mesures qu'on estime mauvaises, et condamner la violence. L'un n'empêche pas l'autre. Je ne mets pas en cause la capacité des syndicats à prendre leurs responsabilités. Mais ce genre d'actes doit être condamné fermement.

Grève après grève, la question de la personnalité juridique des syndicats revient sur le tapis. Et rien ne bouge. C'est tabou? Personne ne peut échapper à la réflexion et à l'évolution. Les syndicats ne sont pas immunisés. Mais le gouvernement privilégie la concertation sociale, et cela relève du Parlement.

DANIEL BACQUELAINE RÉPOND À VOS QUESTIONS

Le samedi 14 novembre, le ministre des pensions sera l'invité de **Finances Avenue**, la grande Bourse des investisseurs à la recherche de rendement. Il y répondra en direct à toutes les questions que vous vous posez sur votre pension.